

# LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Léon DUPONT LACHENAL

Une distribution de prix en 1829

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1942, tome 41, p. 413-417

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

## Une distribution de prix en 1829

Dans la monographie qu'il consacrait en 1896 à l'histoire de l'Enseignement à St-Maurice, le chanoine Pierre Bourban écrivait<sup>1</sup> :

« Avant que les coutumes changent, nous voulons faire assister à une distribution de prix, après la représentation de la pièce et de la comédie traditionnelles. Dans cet heureux temps, les professeurs étaient forcément poètes. L'épigramme et le madrigal devaient être leur fort. Et l'élève qui allait recevoir son prix, était exposé à entendre chanter ses qualités et à sentir fustiger ses défauts.

Le latin et le français étaient tour à tour employés. »

M. Bourban donne des exemples de ces petits morceaux rimés datés des années 1817, 1820, 1835. Nous ne répéterons pas ici ces textes imprimés. D'autres, restés manuscrits, s'échelonnant de 1812 à 1836, forment un recueil de nos collections où nous pourrions un jour revenir faire un bouquet, car il s'y trouve des fleurs qui ne sont pas sans parfum.

Aujourd'hui, nous devons à l'obligeance de M. J.-B. Bertrand, que nous tenons à remercier ici, la communication de papiers jaunis qui aident à restituer un peu de la vie scolaire d'autrefois. Une fiche d'économie domestique, procurée par le même historien<sup>2</sup>, nous avait déjà montré la garde-robe d'un collégien de 1728.

Sautons un siècle, sautons par-dessus la Révolution et l'Empire, et venons assister à une distribution de prix. Les « Etudiants au Collège de la Royale Abbaye » viennent de représenter deux pièces de théâtre<sup>3</sup> de haute élévation, si l'on en croit le programme, imprimé chez Antoine Advocat, « Imprimeur du Gouvernement », à Sion, qui les annonce en ces termes : « *Symphorien*, Tragédie chrétienne,

<sup>1</sup> *L'Enseignement à St-Maurice du V<sup>e</sup> siècle au XIX<sup>e</sup>*, Fribourg, 1896, p. 93 sq.

<sup>2</sup> *Echos de St-Maurice*, 1928, p. 56.

<sup>3</sup> Cf. J.-B. Bertrand : *Notes sur le Théâtre du Collège de St-Maurice*, dans *l'Annuaire du Collège de St-Maurice* 1934-1935, ainsi que dans les *Echos de St-Maurice* d'août-septembre 1935 et en tiré à part.

en vers, et en trois actes, avec des chants », et « *Le prix de Rhétorique ou le triomphe de l'Amitié*, Pièce morale, en un acte et en prose. » Nous sommes en 1829, et en août, car, jusqu'en 1838, les cours ne cessaient qu'à la mi-août pour reprendre au début de novembre ; selon la tradition, le spectacle a été donné en première l'après-midi même de l'Assomption et répété le lendemain. Le vieux théâtre, démoli en 1936, montrait à l'extérieur une carapace qui tenait plus de l'architecture d'une grange que d'un sanctuaire des Muses ; mais l'intérieur n'était pas sans charme, avec sa galerie, ses loges, la très belle décoration en stuc de son plafond<sup>4</sup>. L'édifice était encore dans toute sa jeunesse, ayant été étreint en 1820. Le spectacle, commencé à deux heures, était suivi de la distribution des prix, agrémentée d'éloges en prose et en vers. Voici ceux qui furent lus l'après-midi du 16 août 1829 :

#### CAMILLE DE WERRA

##### *Pour le progrès annuel*

Paroissez, généreux Camille, ornement de notre Collège, et recevez en ce jour le juste tribut de louanges que méritent et vos vertus et vos travaux et vos triomphes. Nourri dès le berceau du lait de la religion, votre cœur formé à la piété la plus douce, votre esprit orné de toutes les connoissances propres à votre âge, la maturité de votre jugement, une mémoire à qui rien n'échappe vous ont rendu un athlète aussi aimable que redoutable. Le nombre de vos victoires se comptent par le nombre de vos combats et tel est le puissant empire de la vertu que vos rivaux quoique vaincus ne peuvent vous refuser leur respect, leur amour, leur admiration.

O tems, suspends ton vol, respecte sa jeunesse ;  
Que son Père longtems témoin de sa tendresse,  
Reçoive ses tributs de respect et d'amour ;  
Et vous, Gloire, Vertu, déesses immortelles,  
Que vos brillantes ailes  
Sur ses cheveux blanchis se reposent un jour.

#### AU MEME

##### *ex Oratione*

Annoncer dans la chaire les grandes vérités de la morale, se constituer le défenseur intrépide de l'innocence, devenir le

<sup>4</sup> L. Dupont Lachenal : *Stucs et inscriptions d'autrefois*, dans les *Echos de St-Maurice*, 1938, p. 279.

panégyriste du talent et de la vertu, leur décerner des éloges qui sont un encouragement pour les uns, pour les autres un reproche, pour tous une éloquente instruction, telle est l'auguste vocation de l'orateur. Les brillants succès que vous avez obtenus durant le cours que nous venons de terminer, vous ont mérité cette nouvelle couronne. Si le cœur d'une mère est le chef-d'œuvre de la nature, votre cœur, mon cher Camille, est le chef-d'œuvre de Madame votre Mère. Or c'est du cœur que partent toutes les pensées grandes et généreuses.

MARTIN

*Prix de Poésie*

Images riantes, peintures gracieuses, tableaux intéressants, descriptions animées, voilà ce que produit votre poétique pinceau ; recevez donc le Laurier qu'a si bien mérité le nourrisson des Muses. Toutefois n'oublions pas qu'il est des Lauriers immortels que mérite la seule vertu.

VANAY

*Per annum*

Personne mieux que vous n'a senti les heureux effets d'une éducation chrétienne, une vie innocente et pure, un ardent amour pour le travail, un grand courage dans un petit corps, une émulation qu'aucun obstacle n'arrête ; tout nous annonce que vous ferez la consolation et la gloire de vos chers Parents qui vous ont constamment donné et la leçon et l'exemple.

AU MEME

*ex Amplificatione*

Je le vois, mon cher Vanay, votre noble ambition n'est point encore satisfaite, vous voulez ajouter un nouveau fleuron à votre couronne. Vos vœux seront remplis. Toutes vos compositions m'apprennent que vos lectures sont utiles, pieuses et réfléchies ; continuez à repousser le poison des livres dangereux et à ne cueillir que des fleurs pures et sans taches.

FRECHET

*Prix de Poésie*

Ce qu'est un diamant taillé et poli par un lapidaire industriel et habile, un jeune homme instruit et bien élevé l'est, en quelque sorte, aux yeux de quiconque a l'idée du beau, du bien et de l'honnête. Rien de si agréable, de si précieux que l'instruction, l'éducation et les talents. Heureux les jeunes gens bien nés et assez studieux pour savoir en profiter ! C'est assurément ce que vous vous proposez de faire désormais.

Nous retrouvons les heureux lauréats dans le *Catalogus Studiosorum Collegii Agaunensis* pour l'an MDCCCXXIX, — car le latin était encore la langue exigée par les coutumes académiques. Camille de Werra triomphait alors en II<sup>e</sup> Rhétorique en décrochant à la fois le prix de progrès général (le prix, car il n'y en avait qu'un par classe) et celui d'éloquence latine et française (ex *Oratione latina et gallica*) ; son condisciple, le Montheysan François Martin prenait sa revanche dans la poésie (ex *Carmine latino et gallico*). En I<sup>re</sup> Rhétorique (Humanités), le prix général revenait à Jean-Joseph Vanay, de Vionnaz, qui remportait encore la palme dans le style oratoire et épistolaire (ex *Amplificatione* ou ex *Stylo oratorio et epistolari*), tandis que le Savoyard Pierre-Joseph Fréchet se distinguait dans la poésie. Nous retrouvons aussi les noms de trois d'entre eux dans la distribution des personnages, car, ce même jour, Martin et Fréchet tenaient un rôle dans les deux pièces et de Werra un dans la tragédie. On imagine volontiers aux places réservées, qui ne coûtaient alors que deux batz, soit trente centimes, les parents des brillants acteurs.

Il serait intéressant de connaître le sort que fit la vie à de si prometteurs débuts ; j'ignore malheureusement ce qu'il advint de Martin, Vanay et Fréchet. Quant à Camille de Werra (1814-1875), il servit d'abord le Saint-Siège en qualité d'officier (1835-1837), et prit ensuite une part importante à la vie politique du pays ; préfet du district de St-Maurice, député à maintes reprises au Grand Conseil qu'il présida en 1869-70, il fut par deux fois l'un des représentants du Valais à Berne<sup>5</sup>, d'abord comme conseiller national, de juillet 1858 à octobre 1860 (la mort foudroyante de sa femme, le 25 octobre 1860, ne fut sans doute pas étrangère à cette retraite), puis comme député au Conseil des Etats, de juillet 1868 à mai 1869 (le 21 de ce mois, il était élu président du Grand Conseil). Roger de Bons, qui lui consacra en 1881 une biographie<sup>6</sup>, apporte comme un écho des éloges de 1829 :

<sup>5</sup> Léon Kern : *Repertorium über die Verhandlungen der Bundesversammlung der schweizerischen Eidgenossenschaft*, t. I., 1942, pp. 317 et 323.

<sup>6</sup> Lue le 6 octobre 1881 en séance générale de la Société helvétique de St-Maurice et publiée dans la *Revue de la Suisse catholique* (Fribourg, 1881) et en tiré à part.

« Sa vie d'étudiant, écrit de Bons, peut être citée comme un modèle. Toujours appliqué, attentif aux leçons, il fit de rapides progrès. Ses livres et ses cahiers, conservés par ses enfants, témoignent de son esprit d'ordre et de travail. Son assiduité secondait admirablement ses aptitudes, son intelligence. Il fut l'un des meilleurs élèves du Collège de St-Maurice. Ses professeurs le citaient comme modèle et lui donnaient fréquemment des témoignages de leur satisfaction. Ils lui gardèrent toujours une prédilection particulière, justifiée par les éminentes qualités du cœur et de l'esprit du jeune étudiant qui fut fidèle toute sa vie aux enseignements de ces hommes instruits et dévoués. »

Les annuaires du Collège taisent les noms des professeurs ; mais, à l'aide d'autres documents, nous pouvons reconstituer la liste des maîtres de Rhétorique (*utriusque Rhetorices*) : de 1812 à 1823, le chanoine François Derivaz, qui ne quitta ses élèves que pour devenir Abbé ; de 1823 à 1827, le chanoine Claude Revaz (1799-1839) ; puis, pendant un an, le chanoine Claude-Louis Gross (1798-1866). De 1828 à 1831, l'Abbé de St-Maurice, François Derivaz, fit appel à l'un de ses combourgeois, le Docteur André Derivaz (1803-1871), prêtre du diocèse de Sion, plus tard chanoine de la cathédrale et curé-doyen d'Ardon ; à St-Maurice, André Derivaz cumulait avec son professorat la charge de préfet des études. En 1831, le chanoine François-Marie Bocard (1808-1865), neveu de l'Abbé, devenait professeur de Rhétorique : il devait occuper cette chaire jusqu'en 1843. C'est donc le Dr André Derivaz qui décerna les éloges de 1829.

Heureux temps où les professeurs ne se satisfaisaient point de faire versifier leurs disciples, mais trouvaient plaisir à rimer eux-mêmes ! Heureux élèves, en qui des maîtres se plaisaient moins à découvrir des travers à redresser que des efforts à couronner !

L. DUPONT LACHENAL